



## REGLEMENT – ORGANISATION - CALENDRIER

### 26<sup>ème</sup> Rallye Mathématique Transalpin Rhône - Année scolaire 2017-2018

#### A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le Rallye Mathématique Transalpin (RMT), dans le Rhône, s'adresse aux classes de **CE2, CM1, CM2 et de 6<sup>ème</sup>**.

Le 26<sup>ème</sup> RMT se déroulera simultanément en Belgique, en Suisse romande, en Italie, au Luxembourg et en France (Rhône, Ain, Franche-Comté).

L'association internationale « [ARMT](#) » soutient et développe l'expérience du Rallye. Une section locale du Rhône a été mise en place et s'est constituée en association : « [ARRhoMaths](#) » **Association des Rallyes Rhodaniens en Mathématiques**. Elle a pour but d'organiser le RMT en partenariat avec le Groupe Départemental Mathématiques du Rhône, l'IREM de Lyon ainsi que les inspections des circonscriptions dans lesquelles des classes s'engagent dans le projet.

#### QUELLES REGLES ?

Le RMT est un concours interclasses qui se déroule sur toute l'année scolaire avec **1 épreuve d'essai, 2 épreuves qualificatives et 1 finale**.

Pour chaque épreuve, les élèves de la classe ont **50 minutes** pour résoudre une série (entre 5 et 7 énoncés) de problèmes mathématiques originaux pour lesquels ils ne disposent pas d'une solution immédiate (**problèmes ouverts et problèmes complexes**).

Ils doivent **s'organiser, rechercher les solutions, en débattre, les rédiger et justifier leur démarche**.

En effet, **le barème de notation** prend en compte la qualité de la justification et pas seulement la valeur du résultat. Il n'y a pas que la « réponse juste » qui compte, les solutions sont jugées aussi sur **la rigueur des démarches et la clarté des explications fournies** (Chaque problème peut rapporter entre 0 et 4 points).

**Pour chaque problème, une seule réponse justifiée est communiquée par la classe.**

Une démarche collaborative d'investigation est mise en œuvre par les élèves pour résoudre les problèmes. Cela les conduit à inventer une stratégie, à faire des essais, à vérifier et à justifier leurs solutions. **Le RMT a ainsi toute sa place dans le cadre des orientations actuelles concernant l'enseignement des mathématiques.**

Les problèmes proposés sont inédits, riches et stimulant pour les élèves ; ils leur permettent de développer le goût de la recherche et du raisonnement. Cependant, pour que les apprentissages soient conscients, ces **problèmes doivent être exploités en classe, après le concours lors de mises en commun**. **On ne participe pas au Rallye « en plus » ou « à côté » des activités habituelles**. Il est conçu comme une partie intégrante (« à l'intérieur ») du programme de mathématiques et de ses objectifs, en particulier de ceux qui concernent **l'initiation à la démarche scientifique, le développement de l'autonomie, l'organisation d'une recherche, la communication de résultats**.

#### REGLEMENT DU RMT pour les élèves

- **Vous disposez de 50 min pour résoudre ... problèmes : chercher, débattre, rédiger la réponse de la classe.**
- **La classe doit fournir un seul bulletin-réponses.**
- **Vous ne pouvez recevoir aucune aide de votre enseignant(e), ni de tout autre adulte.**
- **Les résultats trouvés doivent être justifiés.**
- **Les résultats et les justifications seront pris en compte dans la notation.**
- **Tout le matériel dont vous avez besoin est à votre disposition.**

## REGLEMENT DU RMT pour les enseignants

Pour chaque épreuve, les enseignants organisent la passation des épreuves.

### Avant l'épreuve :

- impression des énoncés,
- préparation de 3 à 6 exemplaires de chaque énoncé pour la classe,
- mise à disposition de tout le matériel de la classe sans induire son utilité à la résolution des problèmes.

### Pendant l'épreuve :

- l'enseignant de la classe est remplacé par l'un de ses collègues avec qui il organise un échange. La posture d'observateur est ainsi facilitée\*
- observation des élèves : modes d'organisation, de résolution, de validation...
- **s'abstenir de toute intervention, de quelque nature que ce soit** (sauf, bien entendu, celles qui garantissent la sécurité des élèves) : c'est la classe entière qui est responsable des réponses apportées et de leur justifications.

### Après l'épreuve :

- **écrire le code attribué à la classe sur chaque feuille-réponse (code envoyé après inscription),**
- envoi des **feuilles-réponses anonymes** (penser à faire une copie avant l'envoi),
- exploitation, lors de mises en commun, des productions des élèves et des observations de l'enseignant.

### **QUEL INTERET ?**

**CHERCHER – MODELISER – REPRESENTER – RAISONNER – CALCULER - COMMUNIQUER**

### Pour les élèves :

- Pratiquer une démarche d'investigation (recherche/débat) :
  - développer des attitudes et capacités de recherche : prendre des initiatives, être critique vis-à-vis de son travail, s'organiser, être méthodique, contrôler son résultat
  - développer des capacités d'« argumentation » en discutant et défendant les diverses solutions proposées
- Faire face à des situations inédites : forme et structure
- Réinvestir ses connaissances dans d'autres contextes.
- Travailler en équipe : développer des compétences du vivre ensemble et des compétences langagières
- Accepter de confronter ses solutions avec celles des autres en les justifiant et/ou en y renonçant (place de l'erreur)
- Enrichir son répertoire de stratégies et de procédures de résolution

### Pour l'enseignant :

- Observer ses élèves dans différentes modalités :
  - Organisation dans le groupe
  - Résolution du problème : différents types de procédures
  - Validation d'une solution : différents moyens de contrôle disponibles
  - Production d'écrit : renseignement du bulletin-réponses
- Analyser et exploiter les productions des élèves **ultérieurement en classe lors de mises en commun.**
- Introduire des éléments de renouvellement dans leur enseignement par des échanges avec d'autres collègues.
- Réunir tous les élèves autour d'un projet commun (motivation, implication)
- Permettre la socialisation des élèves

---

\* Des échanges avec le collègue sur ce qui a été observé pendant l'épreuve sont alors possibles et constituent un outil riche d'analyse de pratique. Lors de l'épreuve d'essai, l'enseignant de la classe peut rester parmi ses élèves et observer leur travail.

## QUELLE CATEGORIE POUR MA CLASSE ?

Le RMT est une compétition entre classes dans une catégorie donnée.

Dans le cas où une classe de CM2 et une classe de 6<sup>ème</sup> se regroupent pour réaliser les épreuves, elles forment alors deux classes de CM2/6<sup>ème</sup>.

Les deux enseignants devront cocher la case CM2/6<sup>ème</sup> pour chaque classe lors de l'inscription en ligne.

Niveau de la classe	CE 2	CM 1	CM 2	CE2/CM 1	CM1/CM 2	CE2/CM 2	CE2/CM1/CM 2	CM2/6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
Catégorie	3	4	5	3 ou 4	4 ou 5	4	4	6	6
				selon majorité					

## QUELLES ETAPES ?

**Une épreuve d'essai téléchargeable sur [le site](#)**, est proposée pour déterminer l'intérêt de la classe et décider de son inscription.

Cette étape est placée sous l'entière responsabilité de l'enseignant. Elle se déroule selon les principes du rallye. L'enseignant, après discussion avec ses élèves, s'occupe de l'inscription.

**L'inscription** de la classe se fait en ligne. Voir ci-dessous ***Comment s'inscrire ?***

**Deux épreuves qualificatives** se déroulent dans la classe à une date choisie par l'enseignant selon le calendrier ci-dessous.

***Les supports des épreuves 1 et 2*** (énoncés des problèmes et analyses a priori (corrections)) sont **à télécharger** par l'enseignant avant chaque épreuve ***grâce à un identifiant et un mot de passe qui lui seront communiqués dans le mail de confirmation d'inscription.***

**Une finale** : la somme des scores des deux épreuves qualificatives détermine les classes finalistes d'une même catégorie.

L'épreuve finale se déroule dans ces classes avec la présence d'un organisateur du RMT à une date choisie par l'enseignant selon le calendrier ci-dessous.

***Les supports de l'épreuve finale*** sont **fournis par l'organisateur du RMT qui sera présent** lors de la passation en classe.

**Après chaque épreuve, les copies sont corrigées** anonymement par des CPC, des CPD et des professeurs de collège.

**Après la correction de chaque épreuve, les classes consultent leur score en ligne** avec les mêmes identifiant et mot de passe utilisés pour télécharger les énoncés.

## A QUI ENVOYER LES FEUILLES-REponses ?

Les classes de CE2, CM1, CM2 transmettent les copies au CPC responsable du projet dans la circonscription. Les classes de 6<sup>ème</sup> transmettent les copies au professeur du collège qui participe aux corrections.

**Rappel** : le code de la classe doit être inscrit sur chaque feuille rendue.

## QUELLES DATES ?

Le RMT se déroulera selon le calendrier suivant (pour chaque catégorie) :

Étapes	Dates
Epreuve d'essai	Disponible en ligne à partir du 05 octobre 2017
Inscriptions en ligne et cotisation à régler	<b>Entre le 05 octobre 2017 et le 15 novembre 2017</b>
<b>Epreuve 1</b>	Entre le 29 janvier et le 02 février 2018
Envoi des copies de l'épreuve 1	Avant le 9 février 2018
Correction de l'épreuve 1	27 février 2018
<b>Epreuve 2</b>	Entre le 26 et le 30 mars 2018
Envoi des copies de l'épreuve 2	Avant le 6 avril 2018
Correction de l'épreuve 2	24 avril 2018
<b>Finale</b>	Dates à déterminer avec les finalistes entre le 14 et le 25 mai 2018
Rendu des copies de l'épreuve Finale	Le jour de passation à l'organisateur présent
Correction de la finale	28 mai 2018

## COMMENT S'INSCRIRE ?

### Deux étapes pour inscrire sa classe :

**1. Avant le 15 novembre 2017, remplir en ligne le formulaire d'inscription** en suivant le lien ci-dessous : <http://www2.ac-lyon.fr/ressources/rhone/maths/spip.php?article226&lang=fr>

Un courriel de confirmation vous sera alors envoyé dans la demi-heure de votre validation. **Attention**, vous trouverez dans ce message un identifiant et un mot de passe pour accéder aux énoncés des épreuves.

**2. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017, régler la participation de 6€ par classe** (possibilité de regrouper les paiements de toutes les classes de l'établissement) :

- par chèque à l'ordre de « ARRhoMaths » et l'envoyer au CPC de votre circonscription.
- ou
- par virement
  - [IBAN de ARRhoMaths](#) : FR76 1027 8072 4300 0207 4540 127
  - préciser dans l'intitulé / le motif de virement : (exemple [ici](#))
    - le nombre de classes
    - le nom de l'établissement
    - le nom de la commune

### **Nota Bene :**

Vous recevrez ensuite, début janvier, un code (Exemple : LY04003) attribué à votre classe : il sera à renseigner sur chaque feuille-réponse de votre classe afin de garantir son anonymat lors de la correction des copies.

**Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque ou du virement.**  
**ATTENTION : limite de réception du règlement le 1<sup>er</sup> décembre 2017**